

Communication, engagement et universalité : les enjeux de la CVEC pour « convaincre les étudiants »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°285906 - Publié le 13/04/2023 à 17:13

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/04/2023 à 09:16



© News Tank

« L'utilisation de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) répond aux enjeux. Les établissements et les services liés à la vie étudiante s'en sont servis. La seconde étape est d'arriver à populariser ce dispositif, à convaincre des étudiants inscrits à l'université qui ne sont pas tous les jours dans nos établissements, par exemple ceux des lfsi (Institut de formation en soins infirmiers) », déclare [Lamri Adoui](#), vice-président du conseil formation, vie étudiante et insertion professionnelle de France universités (FU) et président de l'université de Caen Normandie.

Il s'exprime lors de la table ronde sur la participation citoyenne, organisée pendant le séminaire sur la CVEC au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), le 31/03/2023.

Le travail actuel consiste à ce que ces mêmes étudiants « aient ce sentiment d'appartenance à l'université. Après tout, ils paient cette CVEC et ont le droit à un certain nombre de services », poursuit Lamri Adoui.

[Kenza Derki](#), présidente de la Cevpu (Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'université), indique que « cette contribution sert bien à la mise en place d'actions pour la vie étudiante. Pour autant, il peut y avoir une différence de ressenti pour un étudiant, entre le moment où il s'acquitte de la CVEC, et les services qu'il voit arriver ».

Selon [Laurence Lefèvre](#), sous-directrice de la réussite et de la vie étudiante à la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), la communication est au centre de cet enjeu d'appropriation. « Il faut angler la communication autour des réalisations de la CVEC. C'est plus qu'une communication, une gouvernance, un état d'esprit à créer dans le territoire et dans l'établissement. Il serait intéressant que dans

les commissions CVEC, les étudiants se demandent eux-mêmes comment communiquer, et ne pas imaginer des communications top-down. »

« Capter d'autres engagements temporaires » (Clément Cadoret, Cnous)

Pour [Clément Cadoret](#), directeur général délégué du Cnous, « un étudiant ne comprend pas nécessairement à quoi correspond la taxe CVEC lorsqu'il s'en acquitte. Il faut mieux communiquer et s'assurer de la meilleure participation et représentation des étudiants dans le réseau des Crous ([Centre régional des œuvres universitaires et scolaires](#)). Il faut capter d'autres engagements temporaires, se reposer sur d'autres lieux, sur les budgets participatifs par exemple. D'autant que les représentants étudiants ont parfois une charge très importante. »

« Plus d'étudiants dans la gouvernance » (Kenza Dherki, Cevpu)

L'avis de l'étudiant doit être mieux pris en compte dans les commissions CVEC, estime Kenza Derki, présidente de la Cevpu.

« Il n'y a que 58 % des établissements où il y a plus de 50 % d'étudiants dans la gouvernance. C'est déjà un frein. Pour pouvoir communiquer sur quelque chose, il faut en être acteur. Je conseillerais qu'il y ait plus d'étudiants dans la gouvernance », indique-t-elle.

« Convier des étudiants qui n'ont pas de mandats d'élus »

« Il faut convier des étudiants qui n'ont pas de mandat d'élus. Les personnes-ressources peuvent être des associations sur les campus, des étudiants qui ne sont pas localisés sur la ville principale, des étudiants en situation de handicap, des étudiants internationaux... Il faut aussi qu'ils puissent prendre la parole et être représentés dans ce genre de conseil. »

La question des plus petites structures et de

l'engagement de leurs étudiants

Pour les établissements plus petits et qui ne collectent pas la CVEC, mais en bénéficient via les projets partenariaux impulsés par le Crous, la question de l'engagement est déterminante.

« En tant que directrice d'une école d'ingénieurs de taille moyenne, nos moyens sont plus réduits. Il faudrait mettre davantage de moyens et de temps », déclare [Dominique Baillargeat](#), vice-présidente de la commission formation et société de la [Cdefi \(Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs\)](#) et DG (Direction générale) de [3iL Ingénieurs](#).

« La réponse serait d'avoir ces jeunes investis avec nous dans la gouvernance pour piloter les projets. Mais nous demandons beaucoup à nos jeunes et c'est un peu toujours les mêmes qui se libèrent. Ils n'ont pas toujours les prédispositions académiques pour assurer ces engagements », ajoute-t-elle.

La relation et le rapport aux étudiants interviennent également dans les problématiques soulevées par les fonds CVEC.

« D'un côté, nous finançons des actions pour un public que nous connaissons très bien, ceux que nous hébergeons. Au sein des résidences, c'est très facile de nouer une relation de confiance », indique Clément Cadoret du Cnous.

« De l'autre côté, dans les petits établissements, il n'y a pas la même organisation autour des élus étudiants. Il y a un travail à réaliser pour le Crous auprès de ces établissements. Il s'agit de prendre contact, de leur expliquer à quoi sert la CVEC, comment nous pouvons financer des projets avec eux. Ensuite, il faut réfléchir avec ces établissements autour de la participation étudiante, ce qui n'est pas nécessairement quelque chose qui est dans leur ADN. »

« La participation étudiante n'est pas nécessairement dans leur ADN »

Simplification de l'engagement étudiant

Pour Dominique Baillargeat, « il faut peut-être reconnaître davantage la valorisation de l'engagement étudiant dans nos formations. Il faut mobiliser tous les étudiants, et non uniquement les représentants étudiants. La différence entre les écoles publiques et les privées comme la mienne, c'est que nous n'avons pas tous ces réseaux, il faut reconstruire des modèles. »

Lamri Adoui indique : « Si nous voulons que les étudiants s'engagent, il n'y a pas de solution unique, c'est multifactoriel. Il y a la communication par les pairs, les établissements, les typologies de projets. D'autres types de mobilisations sont à envisager : les budgets participatifs, les plateformes participatives, les hackathon, etc. »

Pour Kenza Derki (Cevpu), la problématique de l'engagement étudiant autour de la CVEC n'est pas liée à la difficulté du montage de projets :

« Je ne pense pas que la difficulté de mise en œuvre d'un montage de projets puisse arrêter les étudiants. En revanche, le manque de lisibilité sur comment postuler pour un AAP (Appel à projets), ou est-ce qu'un projet est financé ou pas, peut bloquer un étudiant. »

« Des pitches au lieu des devis et plans » (C. Ciovica, CGE-CDEFM)

Pour Lamri Adoui, « il faut simplifier les choses pour les étudiants. Il faut les accompagner sur le plan administratif et logistique. Il faut que très vite on puisse se prononcer sur l'éligibilité des projets, notamment lorsqu'il s'agit de projets qui touchent des associations, pour ne pas les mettre en difficulté. »

« La CVEC doit être un vrai catalyseur de la participation étudiante »

Constantin Ciovica, chargé du groupe de travail expérience étudiante à la CGE et CDEFM, déclare : « Il faut s'interroger pour savoir comment rendre plus "sexy" la CVEC pour les étudiants. Il faut que les étudiants qui participent aux commissions puissent devenir des ambassadeurs. Nous, au niveau des écoles, nous pouvons demander des pitches pour présenter les projets au lieu des devis et des plans. »

« La CVEC doit être un vrai catalyseur de la participation étudiante pour favoriser l'expérience étudiante positive au sein de nos écoles et nos universités. »

Créer un sentiment d'appartenance à la communauté et au territoire avec les SDVE

« Il faut chaîner la démarche de SDVE (schéma directeur de la vie étudiante) avec l'usage de la CVEC. La CVEC va faire effet de levier avec les crédits territoriaux. Elle permet d'aller chercher les collectivités territoriales », indique Laurence Lefèvre.

Pour Lamri Adoui, « le SDVE est une formidable opportunité de connecter avec la CVEC et d'aller à la rencontre de l'autre. Une université comme la nôtre s'étend sur 15 campus. Le SDVE est une formidable opportunité d'aller à la rencontre de l'autre. »

« Ce travail de terrain, cette concertation avec l'ensemble des collectivités est indispensable. L'effet de levier est véritable. Si on veut que les étudiants se sentent appartenir à la métropole, c'est indispensable. »

Lamri Adoui ajoute : « Avoir des relais dans les campus loin du centre est intéressant. On ne pourra pas donner exactement le même service que sur les grands campus, mais on peut se coordonner et travailler avec tous les acteurs qui sont au service de ce territoire. Le SDVE c'est un très bon moment pour investir ces enjeux. »

Laurence Lefèvre estime que « sur la question des mobilités, de la prévention, de la sédentarité et des mobilités douces, les schémas directeurs peuvent travailler ces sujets avec les collectivités, engagées sur ces travaux-là. »

Cela peut se traduire par « des vélos mis à disposition par les collectivités, des campus avec des flottes de vélos, avec des chemements doux et aménagés pour que les étudiants puissent progresser, se détendre et prendre soin de leur santé ».

Les projets impulsés par le Crous à destination des établissements non affectataires

Quant à l'articulation entre les projets menés par les établissements principaux et ceux conduits par le Crous, Clément Cadoré (Cnous) indique que « le cadre en vigueur est très clair. Nous avons des domaines d'action, nous sommes libres, mais nous avons l'injonction de travailler ensemble. En retour, nous sommes présents dans la majorité des commissions CVEC des universités et des établissements. »

Pour Dominique Baillargeat, l'articulation entre les établissements non affectataires et les projets partenariaux impulsés par le Crous dépend toutefois des sites.

« Les petites structures ne vivent pas du tout la même chose. »

« Les petites structures ne vivent pas du tout la même chose. La CVEC Crous existe, mais il faudrait qu'il y ait une communication du Crous pour pouvoir y associer nos étudiants. »

Les questions qui se posent, pour Dominique Baillargeat, sont :

- « Est-ce que nos étudiants vont vraiment participer à des projets qui ne sont pas exclusivement de leur école ?
- Comment les mobiliser sur des projets qui ne sont pas exclusivement orientés pour eux ? »

Pour Dominique Baillargeat, « sans politique de site, sans schéma directeur, il ne peut pas y avoir de projet collectif. Tout cela repose sur la volonté de chacun d'entre nous, de servir nos étudiants, de rendre attractif nos établissements. Sur le terrain, il est difficile de faire vivre toutes ces commissions avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il faut trouver un canal de communication commun pour

s'entretenir. »

« Nous sommes parfois un peu dépités, parce que nous nous sentons un peu seuls sur notre territoire. Nous n'avons pas la même taille, pas les mêmes caractéristiques... Pour pouvoir échanger, dialoguer avec tous les établissements sur le territoire, nous voulons faire de l'échange de bonnes pratiques. Ensuite, les étudiants vont comprendre le fruit de notre collaboration. »

Mieux impliquer les étudiants à besoins spécifiques

Pour Dominique Baillargeat, « la CVEC donne un sentiment d'appartenance ». Il s'agit de l'utiliser de manière à prendre en compte au mieux en compte la diversité des étudiants, les sportifs de haut niveau, les étudiants internationaux, ceux à régimes spéciaux.

« Nous ne constatons pas une forte mobilisation des étudiants internationaux sur les projets. Ce n'est pas évident, les mobiliser semble compliqué, l'immersion peut être longue », dit Dominique Baillargeat.

De plus, « sur les sites délocalisés, nous ne sommes pas en face à face, ce n'est pas la même communication. Nous avons aussi des élèves en apprentissage ou en mobilité qui ne sont pas présents. Il faudrait essayer de programmer des temps où tout le monde est présent sur le campus et réunir toutes les populations qui constituent nos étudiants, et, traduire nos communications en anglais ».

Ce qui est le cas d'Audencia : Constantin Ciovica souligne que « la plupart de nos actions sont en anglais. Nous avons traduit nos AAP en anglais. »

Accès à la vie culturelle et sociale pour les étudiants en situation de handicap

Pour Laurence Lefèvre, « la particularité des étudiants à besoins spécifiques réside dans le fait qu'ils n'ont pas beaucoup de temps. Peut-être que les commissions CVEC doivent faire de la discrimination positive, de manière à s'obliger à poser le sujet des étudiants à besoins spécifiques ? »

« L'étudiant en situation de handicap est en droit d'accéder à une vie culturelle et sportive »

Au sujet des étudiants en situation de handicap, Kenza Derki indique qu'il faut « pouvoir s'appuyer sur la spécificité de chaque établissement, pour pouvoir consulter les étudiants directement concernés et identifier les personnes-ressources ».

Laurence Lefèvre ajoute qu'au sein des commissions CVEC, il faut se demander ce qui peut être fait pour les étudiants empêchés et à besoins spéciaux.

« Sur les étudiants handicapés, une enveloppe de 15 M€ est allouée à la Dgesip et distribuée aux établissements pour l'accessibilité pédagogique (prise de note, assistance pendant un cours). Mais l'étudiant en situation de handicap est en droit d'accéder à une vie sociale, de faire du sport, d'aller à des événements culturels. Il faut pour certains étudiants handicapés un encadrement de 1 pour 1. Il faut se poser cette question au sein des commissions CVEC ».



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Catégorie : Etat

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Date de création	2022
Statut	Ministère
Implantations, dont siège	Paris (siège)

Missions et objectifs	Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche.
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Secrétariat général ;• Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ;• DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ;• Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche).
Direction	Directrices générales : <ul style="list-style-type: none">• recherche et innovation : Claire Giry (depuis le 26/05/2021).• enseignement supérieur et insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez (depuis le 17/07/2019).
Secrétaire général(e)	Thierry Le Goff
Ministre	Sylvie Retailleau (depuis le 20/05/2022)

Fiche n° 13526, créée le 23/05/2022 à 14:42 - Màj le 02/06/2022 à 09:35

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »